

GUENCAT

- enquête an 12,
- chapelle 1806
- chapelle 1813
- état de biens

1809 = en caution
Donamey

t Sanctæ Sedis
lecto nobis in

contrahendum ;
nata , licentiam

e cùm illis dis-
nientum , Cano-
alvo et Ecclesiæ

anno

T O ,

DISPENSÉ

du

TEMPS PROHIBÉ.



CLAUDIUS ANDRÉ, Miseratione divinâ et Sanctæ Sedis
Apostolicæ gratiâ Episcopus Corisopitensis, dilecto nobis in
Christo Pastori aut Vicario
Salutem in Domino.

SI vobis constiterit

liberos esse et solutos ad matrimonium inter se contrahendum ;
atque tria banna fuisse nemine adversante proclamata , licentiam
vobis damus matrimonium etiâ tempore
celebrandi inter illos , super temporis prohibitione cû illis dis-
pensantes , modò nullum aliud noveritis impedimentum , Cano-
nicum aut Civile , quod obstat , jure cujus libet salvo et Ecclesiæ
ritibus observatis. Secûs , præsentis nullæ sint.

DATUM Corisopiti die
Reip. Die vero
anno Domini millesimo octingentesimo

anno
mensis

DE MANDATO.

quergats le dix-neuf janvier (7 février)

Monsieur Sollo, Secrétaire général du
diocèse de Quimper

Monsieur



J'ai l'honneur de répondre à votre lettre

datée du 30 janvier, dernier, et de vous dire
1^o l'égile des quergats est succursale, et il y a
fiacres en cette paroisse

2^o il y a environ onze cents ans, et environ
sept cents communians

3^o il faut absolument deux prêtres pour la
desserte

4^o le desservant, désigné par monsieur l'évêque
se nomme m^r Glou

5^o François Marie Paturel né à Quimper, le
premier juin 1757, et promu au sacerdoce

le 24 mars 1787 mais ses deux v^{rs} sacrés
ont été 1751, et promu au sacerdoce le 18 septembre 1777
Antoine Marie Le Harp né le 8 février 1757 à
Bouffard. par le Harp actuellement

presque mourant, à Cene de ~~la même~~ ses
fonctions depuis trois ou quatre ans de
7^e par le Blois, désigné par missions le 29^e de
mars 1670 par le duc de son port.
8^e il n'existe à quengat qu'une chapelle ^{inscrite} dédiée
à St^e Marguerite qui est dans un état de décadence,
nécessaire à l'instruction des enfans
~~nécessaire à l'instruction des enfans~~
Cependant on y chante la messe trois ou quatre
fois l'an.
9^e il n'existe dans cette succursale d'autre chapelle
domestique, que celle de l'enclos. Je ne sais si celui
les seigneurs, qui en est le propriétaire, désirait
obtenir une permission, du gouvernement pour la
conservation.

Je crois messieurs, avoir répondu suffisamment
à tous les articles de votre Circulaire, et ai
l'honneur d'être avec la plus respectueuse
soumission
messieurs

votre humble et très
obéissant serviteur
paul pte de quengat

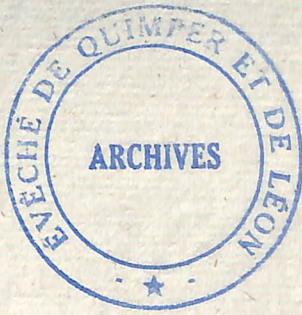
Etat des biens et revenus de la fabrique de la paroisse de quengat.

Noms Des paroisses.	biens ruraux	maisons?	valeur capitale.	produit annuel.	rentes restituées	rentes par legs et Donations	Rentes De fondations.	Charges.	revenu net.	observations.
							obit de m ^r K. rugonier après sa les Obseques de m ^r Douaron au mardi au bourg de Quengat	un service la veille de la fête De St. Jean Baptiste	2 ¹ 10 ¹ 1/2	
							fondation de m ^r hucheron recteur de Quengat, après sa mort le 10 ^{er} jan au presbytère	25. meses matinales	21 ¹ "	
							8. obit de paul minou suc K. rugonier en pleurs payable par quille K. rugonier et h ^r me K. rugonier	à deservir le jour Des rois et De la sainte pierre.	4 ¹ 10.	
							obit de m ^r Cosmao prêtre, après sa mort au presbytère du lieu		5 ¹ "	
							Deux obits, un pour le tyron le 1 ^{er} jan et l'autre pour le tyron le 1 ^{er} jan, après sa mort au presbytère du lieu	à deservir à la fête de saint louis et à la fête De Dieu.	6 ¹ "	
							4. obit fondé par m ^r de St. alouarn après sa mort le lieu de K. rugonier payable par les d ^{rs} seigneurs	à deservir au 1 ^{er} jan, le 25 et 26 juillet et à la saint Jean de Noël	18 ¹ "	
							obit de demoiselle elizabette marcelle de pontev. après sa mort au presbytère payable par certain lign de dit lieu	un service le 21. avril avec un obit obseques à chant, 8. meses basses, un desprochais et l'obseques pour un d ^r de la paroisse	12 ¹ "	
							obit de m ^r Henry le gall recteur de Quengat, après sa mort au presbytère à polliwon payable par le h ^r me du dit lieu	à deservir le jour de l'annunciation.	5 ¹ "	
							obit de Jean C. etton après sa mort le lieu de K. prêtre, payable par marin le quieu de K. rugonier qui doit 2. 5 10 ¹ 1/2, et par marin quengat de K. prêtre qui doit 15 10 ¹ 1/2.	à deservir le 1 ^{er} dimanche du carême.	5 ¹ "	
							obit de m ^r Guillaume denard prêtre après sa mort au Gall, payable par Jean Galiot du dit lieu	à deservir le dimanche de la pentecoste.	3 ¹ "	
							2. obit pour les meschiers fideles, après sa mort le 1 ^{er} jan ou le 1 ^{er} jan, payable par les d ^{rs} seigneurs du dit lieu	à deservir le jour de la St. andrie et de la St. Thomas apôtres.	6 ¹ "	
								total	82 ¹ "	

Quengat

Suite.

Noms des paroisses	biens ruz, aux maisons.	valeur capitale.	produit annuel.	rentes restitues.	rentes par loge et Donations.	Rentes de fondations.	Charges.	revenu net.	Observations.
Guengat.						obit De margueritte tenavou, apres sud Coat ad d'iden en Ruyven payable par jul. bozward Du dit lieu	De l'autre part ... a despoir le jour de l'assumption.	82 ^u ..	
						obit D'berre le joucou apres sur Ruyven en plougance, payable par le propriétaire Du dit lieu	a despoir le jour de la St. Michel.	3 ^u ..	
						obit De Ruyven Ruyven Du Guengat du par Guill. uibonard Du dit lieu	a despoir le 1 ^{er} dimanche de mai.	3 ^u ..	
						obit De Louise le merdy sud Ruyven en Guengat, payable par pierre le Blanc Du dit lieu	a despoir le jour de la St. Pierre.	3 ^u ..	
						obit De sud. martin quemened pretre, payable par Laurent quelen Du lieu De Ruyven	a despoir le 25. mars	3 ^u ..	
						5 obits pour messieurs theophile le tyman pretre, apres sud lauvou creix, payable par Louis le pietet de lauvou	a despoir les jours des St. Etienne, de la magdelaine, de St. Jacques en juillet, de St. Michel en aout et la conception de la vierge.		Cinq pures Deroi en Seigle.
							total	96 ^u 08 ^{10/12}	



fait & arrêté à Guengat le 16. juin 1814.
J. m. piquet, desservant de Guengat